

notre préparation scolaire au devoir militaire est une *éducation de sauvages*.

— En 1904, M. A. Naquet demande aux instituteurs de *saper le dogme de la patrie* même si la France doit en périr. Et aucune revue pédagogique ne proteste.

— En 1904, se fonde une *Ligue internationale* des instituteurs et institutrices socialistes de France.

— En 1904, un instituteur demande la radiation des livres qui osent parler du *dogme patriotique*. Et sa brochure est couronnée par un jury que préside M. F. Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire.

— En 1904, un instituteur annonce au ministre de l'Instruction publique que *rien ne saurait arrêter* les 80 000 instituteurs socialistes *dans la voie que leur montre M. G. Hervé*.

— En 1904, une revue pédagogique accepte la proposition d'exclure du programme des écoles *l'enseignement moral et patriotique*. Et aucune revue pédagogique ne proteste.

— En 1904, la Ligue de l'Enseignement, présidée par M. F. Buisson, supprime la devise patriotique : *Pour la patrie, par le livre et par l'épée*.

— En 1904, un collège électoral, composé des 1300 membres de l'élite de l'Enseignement primaire, élimine du Conseil supérieur de l'Instruction publique M. F. Comte parce qu'il s'est déclaré patriote.

— En 1904, un membre de l'Enseignement primaire *insulte le drapeau* devant ses élèves, un autre nie la conciliation possible du *patriotisme et de la République*, un autre insulte les morts de 1870 en disant qu'on devait *céder l'Alsace sans se défendre* ; un autre dit, en présence de ses collègues, qu'en cas de guerre il *déserterait*.

— En 1904, comme en 1903, des instituteurs chantent *l'Internationale* dans leurs Congrès, et les futurs instituteurs la chantent *lors de leur examen d'entrée* à l'École normale, et plusieurs osent même l'entonner en Alsace !

— En 1904, des instituteurs, dans leurs réunions, ont la majorité pour obtenir l'inscription de l'Histoire de France internationaliste de G. Hervé sur la liste des ouvrages scolaires.

— En 1904, des instituteurs candidats au Conseil départemental sont élus au premier tour sur un programme où ils dé-